

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-658/SG/FIN autorisant M. Signorille Vincenzo à acquérir un immeuble bâti, sis à Djibouti, Plateau du Serpent, titre foncier n° 92.

n° 70-658/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
2 juin 1970

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1970

Date du numéro
25 juin 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Signorille Vincenzo est autorisé à acquérir un immeuble bâti, d'une superficie de 149,75 mètres carrés, sis à Djibouti, plateau du Serpent, et immatriculé au Livre Foncier du Territoire sous le n° 92 au nom de M. Renato Pippo.